



Bus 65-Permanence numérique- Conférence Info Seniors / CHAVORNAY

Activités proposées par Pro Senectute Vaud en collaboration avec la Commune de Chavornay et la Résidence au Fil Du Talent.

Judi 19 septembre 2024 Bus 65

**Place Union et Paix
(Marché villageois)**

14h à 17h

Dossier électronique du patient : Pourquoi et comment ouvrir le mien ?

Récemment mis à disposition, le dossier électronique du patient (DEP) est un dossier de santé en ligne, sécurisé et disponible par Internet, qui vous appartient et contient des documents utiles en cas de traitement. En collaboration avec le Réseau Santé Nord Broye, des professionnels compétents vous y attendent pour vous transmettre des renseignements utiles et pour répondre à vos questions.

Le Bus 65 de Pro Senectute Vaud sillonne les routes du canton et s'arrête dans les communes vaudoises, pour aller à la rencontre des seniors et proposer des thématiques en présence de professionnels.

Suite au verso

Chavornay /

Activités proposées par Pro Senectute Vaud en collaboration avec la Commune de Chavornay et la Résidence au Fil Du Talent.

Mardi 8 octobre 2024

Foyer de la Salle

polyvalente

14h-17h

Permanence numérique

Vous avez des questions sur l'utilisation de votre smartphone ? Vous souhaitez réaliser une opération sans y parvenir ? Venez nous rejoindre !

Des collaborateurs compétents vous attendent pour vous accompagner dans la recherche de solutions.

Sans inscription. Possibilité de venir à toute heure.

Mardi 5 novembre 2024

Foyer de la Salle

polyvalente

14h-16h

Conférence Info Seniors

Le droit de protection de l'adulte permet à toute personne de faire part à l'avance de ses volontés en cas d'incapacité de discernement. Parmi les outils à disposition, les directives anticipées offrent la possibilité de se déterminer en matière de traitements médicaux et de nommer un représentant thérapeutique.

Dans le cadre de cette conférence, une spécialiste de Pro Senectute répondra notamment aux questions suivantes: qui est concerné par les directives anticipées ? Comment procéder concrètement pour les établir ? À qui en parler ? Que se passe-t-il si elles n'ont pas été rédigées ?

Participation

Offert grâce au soutien financier de la Commune.

Renseignements

Christine Logoz animatrice régionale, 079 501 46 25
Nathalie Butty, référente sociale, 079 921 17 82

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.